



Pôle de compétitivité « Véhicule du futur »

Lettre d'information n° 6 – 12 juillet 2005

Le pôle Véhicule du futur labellisé pôle de compétitivité

Le Pôle Véhicule du Futur vient d'obtenir le **label Pôle de Compétitivité**.

Ce label est une reconnaissance de la démarche engagée et de la qualité des projets. Ce succès est partagé par les entreprises, les acteurs de la recherche publique, de la formation, du développement économique et les acteurs publics d'Alsace et de Franche-Comté, qui tous ont su se mobiliser dans un partenariat exemplaire. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos plus vifs remerciements.

Cette labellisation est une étape importante dans l'aventure engagée depuis plusieurs années par les acteurs de la filière mais le travail ne fait que commencer.



Le Pôle Véhicule du futur est aujourd'hui structuré, ses acteurs déjà largement mobilisés sur les projets, et nous allons poursuivre nos efforts pour développer la création d'activités innovantes à forte valeur ajoutée, et faire de ce territoire la référence de demain dans le domaine du véhicule du futur.

Arnold TRAMAILLE
Président du Pôle Véhicule du futur



Newsletter bimensuelle éditée par le Pôle Véhicule du futur

Directeur de la publication : Arnold Tramaille, Président du Pôle véhicule du futur - Rédacteur en chef : Comité de Direction
Comité de rédaction : Daniel Bray - Brigitte Morgulis - Conception - maquette - mise en page : Exécutive Nancy - Crédit Photos : -
Pour toute information : info@vehiculedefutur.com